

Conseil communal de Lausanne

Initiative : interpellation urgente
Titre : Hausse des taux d'intérêt, quels impacts sur l'endettement et les investissements de la Ville de Lausanne ?
Initiant-e(-s) : Paulraj KANTHIA Laisser vide

Compte tenu de la situation financière de la Ville de Lausanne qui connaît une dette abyssale et un budget déficitaire à plusieurs millions pour 2023, l'objet de la présente a pour but de poser quelques questions sous forme d'interpellation urgente – dans l'intérêt prépondérant des Lausannoises et Lausannois - en relation avec la problématique due à la récente hausse des taux d'intérêt afin de constater de manière chiffrée l'étendue de l'impact et de s'informer sur les mesures déployées par la Ville pour y faire face.

Monsieur Le Syndic, Mesdames et Messieurs les membres de la Municipalité,

Nous lisons dans le Temps dans leur article du 2 février dernier, la décision de La banque centrale européenne (BCE) de relevé ses taux d'intérêt directeur pour les porter dans une fourchette comprise entre 2,5% et 3,25% en début février 2023¹, au plus haut depuis novembre 2008. Ils ont également créer la surprise auprès des experts en annonçant qu'une hausse de la même ampleur pour être décidée lors de leur prochaine réunion en mars. En effet, depuis le début de l'année dernière, les conditions financières se sont durcies à mesure que les banques centrales continuent d'augmenter les taux d'intérêt constate le FMI². Dans leur combat contre l'inflation, la banque centrale des Etats-Unis (FED) a augmenté le taux d'intérêt à huit reprises suivi par la BCE. Finalement, la Banque nationale suisse (BNS) a relevé son taux directeur à trois reprises durant 2022 pour retrouver un taux positif à 1% - hausse historique étant la première fois en l'espace de 15 ans.

Face à l'inflation galopante dans le monde, nous assistons un réel changement de paradigme dans la fixation des taux d'intérêt directeurs par les principales banques centrales et ce qui - mécaniquement - pousse les taux d'intérêt d'emprunt sur les marchés financiers à la hausse.

Dans ce contexte, et compte tenu de la situation financière de la Ville de Lausanne qui connaît une dette abyssale et un budget déficitaire à plusieurs millions pour 2023, l'objet de la présente a pour but de poser quelques questions sous forme d'interpellation urgente – dans l'intérêt prépondérant des Lausannoises et Lausannois - en relation avec cette problématique afin de constater de manière chiffrée l'étendue de l'impact et de s'informer sur les mesures déployées par la Ville pour y faire face.

¹ <https://www.letemps.ch/economie/bce-releve-nouveau-taux-dinteret-050-point>

² <https://www.imf.org/fr/Blogs/Articles/2022/10/11/interest-rate-increases-volatile-markets-signal-rising-financial-stability-risks>

Conseil communal de Lausanne

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

1. Quelle est l'évolution de l'intérêt effectif payé au total en CHF sur la dette à long terme et court terme par la ville de Lausanne de 2012 à 2022 ?
 2. Quelle est l'évolution du montant de la dette à long terme et court terme de la Ville de Lausanne de 2012 à 2022 ?
 3. A combien s'élève la projection estimée des intérêts à payer par la Ville en tenant compte de la récente hausse de taux d'intérêt sur les emprunts à long terme pour les 5 prochaines années (année de référence « N » - 1 janvier 2023) ?
 4. Quelles sont les mesures déployées par la Ville de Lausanne pour gérer cette hausse des taux d'intérêt sur l'emprunt à long terme et court terme ?
 5. Est-ce que la Ville de Lausanne prévoit de baisser son niveau d'endettement ? Si oui, à quelle hauteur et comment ?
 6. Quels impacts sont estimés sur les investissements à venir dus au changement de paradigme des taux d'intérêt – c'est à dire en lien avec le coût supplémentaire de l'emprunt ?
-

Lausanne, le 27 février 2023

Laisser vide

Signataire(s) :

Pour le groupe PLR. Paulraj Kanthia

